

LA TRANSITION

PLAN CLIMAT AIR EAU ÉNERGIE TERRITORIAL

EN ACTIONS !



Communauté de communes
des Portes de Vassivière

LA MAISON BRÛLE TRANQUILLEMENT

Le changement climatique a le vent en poupe : épisodes caniculaires, augmentation des tempêtes, transition écologique, convention citoyenne... Les actualités mondiales nous saturent de mots et de maux au quotidien. Pour autant, cette accumulation d'événements fait-elle évoluer positivement la situation ? Le constat est sans appel. Au regard des urgences et de l'ampleur des dégâts déjà visibles, on en fait trop peu. Les appels désespérés des scientifiques, climatologues, glaciologues, associations restent sans réponses directes.

Et pourtant, il y a urgence.

La protection de l'environnement est tout d'abord une question politique à un niveau mondial. Les États - Nations doivent prendre leur part. Mais leurs choix sont parfois difficilement perceptibles et insuffisants. Dans des moments de tensions, économiques par exemple, l'impression est un abandon des stratégies environnementales.

Pour les grandes entreprises et leurs actionnaires, l'heure n'est toujours pas à l'exemplarité et le besoin de toujours plus de profits immédiats est encore la tendance générale. Tous ces choix, les plus souvent économiques, se font au détriment de notre planète, de notre santé, du bien commun.

La question n'est donc pas seulement géopolitique, géostratégique, macro-économique, elle est avant tout sociale, citoyenne, humaine. Elle est du ressort du collectif, donc de tout à chacun. Alors la question se pose, ici et maintenant. Sur notre territoire, que fait-on ?

Entre consommation excessive des ressources non renouvelables entraînant pollution, émission de gaz à effet de serre etc. et un retour à la bougie - que nul ne souhaite -, il existe des pistes plus sages et de bon sens. Aujourd'hui, nos enfants, petits-enfants sont en mesure de nous dire que nous savions. Ils peuvent aussi affirmer que nous avons été la génération la plus désastreuse pour la planète, et que, même conscients du désastre à venir, nous avons fait si peu pour leur laisser un monde viable.

Ne souhaitant pas rester impuissants et inactifs, les élus de la Communauté de communes des Portes de Vassivière se sont engagés à mettre en œuvre des mesures, à leur échelle, initiant un mouvement plus économe et plus autonome. Contraintes, efforts, responsabilités, actes citoyens, habitudes familiales, engagements, on peut nommer ces actions comme on veut, tout dépend du regard posé. Nous ne portons aucun radicalisme contraignant, mais plutôt une sobriété heureuse et optimiste. C'est pourquoi dans le même temps, nous investissons pour permettre des économies à long terme, nous avançons sur des choix moins impactants, nous tissons des réseaux locaux dans un esprit de coopération. Nous aurions pu faire tout cela sans le PCAET - Plan Climat Air Énergie Territorial - mais cet outil permet de poser un diagnostic, un état de notre territoire. Il mesure nos efforts, les quantifie, analyse les résultats et les traduit par une feuille de route collective. Ce plan d'actions environnementales, qui renforce le rôle de l'intercommunalité, est un programme très ambitieux pour les prochaines années autour duquel s'articuleront les choix du mandat actuel et des suivants dans un cadre de référence au plus proche de vous.

Tous ensemble sur notre territoire nous pouvons regarder devant, agir avec bon sens, solidifier nos liens et trouver un juste équilibre entre besoins et ressources.

Mélanie Plazanet
Présidente de la
Communauté de communes

Philippe Simon
Vice-président de la
Communauté de communes
en charge de l'environnement

« La terre ne
nous appartient pas,
nous l'empruntons à nos
petits-enfants ».

Ce proverbe indien, si souvent entendu,
doit nous interpeller plus encore
aujourd'hui car les conséquences
des choix passés sont visibles
et catastrophiques.

LE PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL, C'EST QUOI



Un « Plan Climat Air Énergie Territorial » (PCAET) est un outil pour planifier des actions en faveur de l'environnement sur un territoire. Il n'est obligatoire que pour les collectivités de plus 20 000 habitants mais la Communauté de communes des Portes de Vassivière (5691 habitants) a souhaité s'engager volontairement dans cette démarche pour se donner les moyens d'agir sur son territoire.

Le PCAET, avec ses réunions publiques, enquêtes et consultations permet de se poser, prendre le temps de la réflexion et de valider le chemin à parcourir ensemble.

Pour cela, nous sommes soutenus par le Syndicat Énergies Haute-Vienne, qui nous a accompagné dans la réalisation du diagnostic, de la stratégie, du plan d'actions et de l'évaluation environnementale avec le soutien de l'Union Européenne via le Fonds Européen de Développement Régional. Certaines de nos actions prévues sont inscrites dans le label « Territoire à énergie positive » du Parc naturel régional de Millevaches. Le nouveau contrat entre le Pays Monts et Barrages et l'État pour les 6 prochaines années s'appuie amplement sur les propositions de ce plan climat. De plus, le PCAET a été pensé en cohérence avec le Schéma régional d'aménagement et de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET) de la région Nouvelle Aquitaine, et avec les documents d'urbanisme des collectivités.

*Avec ce plan,
la Communauté
de communes devient
coordinatrice de la
transition écologique
du territoire !*



ON PEUT LE FAIRE !

Nos objectifs pour 2050...

actuellement

➔ 4300 logements dont **23 %** des foyers en grande précarité énergétique (15% en nouvelle-Aquitaine)

➔ **94%** des déplacements se font en voiture et 78 % du transport des marchandises en camion

➔ **575 kg** de déchets par habitant par an (contre une moyenne européenne de 475), mais bon taux de recyclage et valorisation

➔ 45 % de l'énergie consommée dans les transports et 37 % dans l'habitat (provenant à **64 %** des énergies fossiles, à 18 % de l'électricité, à 18 % du bois énergie).

➔ L'énergie renouvelable produite est issue de l'hydroélectricité à 81 % et du bois énergie à 19 %

➔ Les émissions de gaz à effet de serre proviennent de l'agriculture à 69 % et des transports à 20 %

➔ Les émissions de polluants atmosphériques proviennent de l'agriculture, des transports et de l'habitat.

➔ 50 % de logements et 93 % du parc tertiaire réhabilités basse consommation.

➔ - **7 %** de déplacement en voiture

➔ - **24 %** de baisse du volume des déchets soit **135 kg** par habitant par an

➔ - **38 %** de consommation d'énergie

➔ + **27 %** de production d'énergie renouvelable

➔ - **36 %** d'émissions de gaz à effet de serre

➔ - **19 %** de polluants atmosphériques

COMMENT AGIR ?

Suite au diagnostic et à la concertation des acteurs, nous nous sommes dotés d'une stratégie avec un plan de 34 actions évaluées au bout de 3 ans puis révisées en 2026.

Les priorités proposées par les citoyens

lors de la première concertation par ordre d'importance :

1. Politique de réduction et gestion des déchets
2. Rénovation énergétique des logements
3. Extinction nocturne de l'éclairage public
4. Investissement dans les énergies renouvelables
5. Développement des alternatives à la voiture individuelle
6. Sensibilisation à la sobriété énergétique
7. Isolation des bâtiments publics
8. Développement du transport des marchandises par le train
9. Gestion douce des forêts

LES ACTIONS SUR LE BÂTI

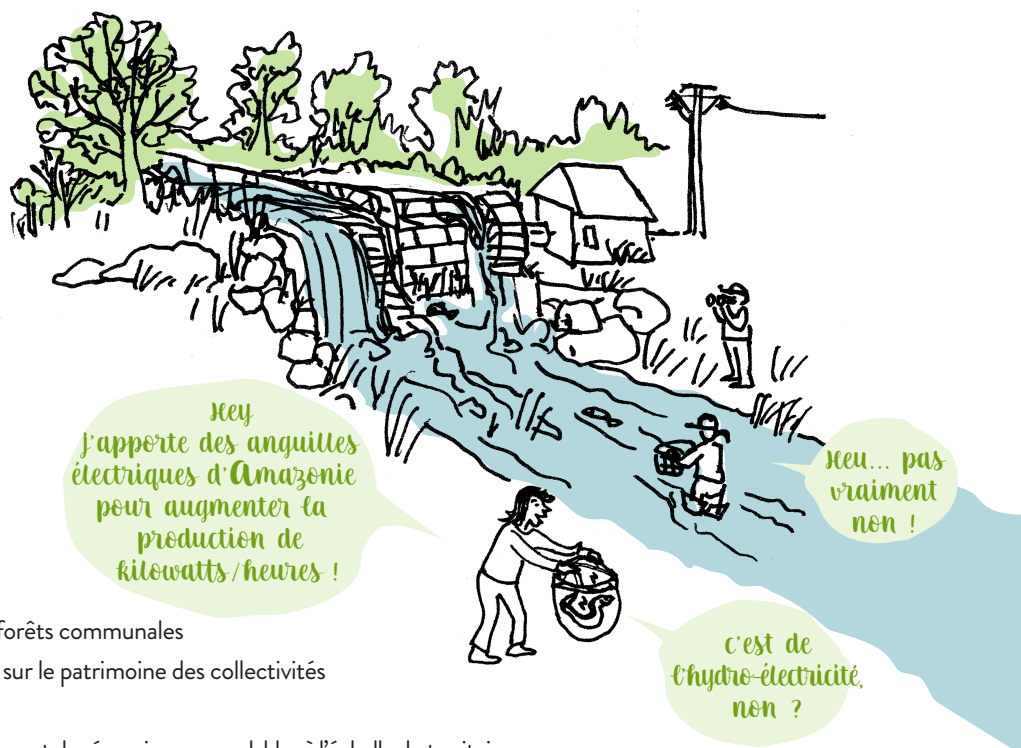
Halte aux logements « passoires énergétiques » :
isolons et optons pour des systèmes de chauffage performants !
Végétalisons également les espaces urbanisés pour améliorer le confort thermique et mieux gérer les eaux de pluie.



- Mettre en place un guichet unique des aides aux foyers (plateforme de rénovation énergétique mise en place en 2022)
- Repérer les ménages en situation de précarité énergétique
- Structurer localement la filière de la rénovation et former les artisans aux nouvelles pratiques
- Inciter à utiliser des matériaux bio-sourcés et stockeurs de CO₂ (bois, chanvre, laine de bois, terre, chaux...) et des matériels plus performants
- Préparer à l'interdiction de nouvelles chaufferies fioul à partir de 2022
- Isoler les bâtiments publics
- Définir un pourcentage de végétalisation obligatoire pour les travaux de voiries (par exemple : une place de parking aménagée = un arbre planté)
- Intégrer dans la commande publique des objectifs de performance environnementale
- Diminuer les consommations énergétiques liées à l'éclairage public

LES ACTIONS SUR LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Avant de produire de nouvelles énergies, cherchons avant tout à réduire nos consommations.
Quant aux énergies renouvelables, oui... mais pas n'importe comment !
La Communauté de communes entend développer des projets participatifs et citoyens de production d'énergies renouvelables (bois énergie, solaire photovoltaïque et thermique, petit éolien, micro-hydraulique), qui puissent être utilisées localement.



- Développer les projets micro-hydrauliques
- Développer les chaufferies bois en lien avec les forêts communales
- Développer l'installation d'énergie renouvelable sur le patrimoine des collectivités
- Structurer la filière courte bois-énergie locale
- Établir un diagnostic et une stratégie de développement des énergies renouvelables à l'échelle du territoire
- Installer des panneaux solaires photovoltaïques sur les toitures et ombrières, en tenant compte de prescriptions paysagères et avec l'implication des collectivités et des citoyens dans leur financement
- Soutenir les installations photovoltaïques sur les toitures individuelles
- Concevoir des projets éoliens territoriaux et citoyens

LES ACTIONS SUR LES DÉCHETS

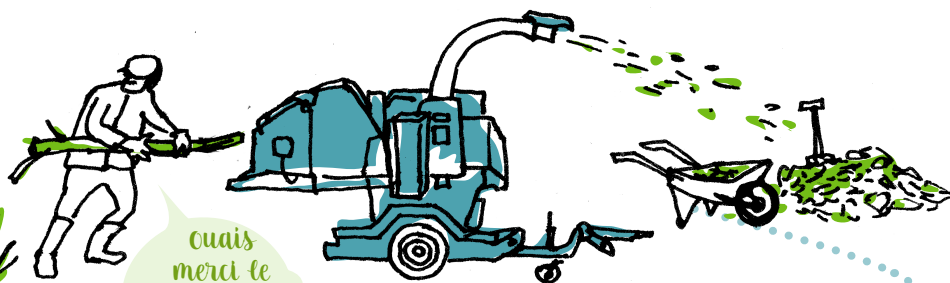
Nous avons un bon taux de recyclage et de valorisation des déchets, mais nos ordures ménagères dépassent les moyennes européennes et françaises...
À nous de jouer pour progresser !



Réduire le poids de ses ordures, ça envoie du bois !



Ouais merci le SYBEP pour la location de broyeur...

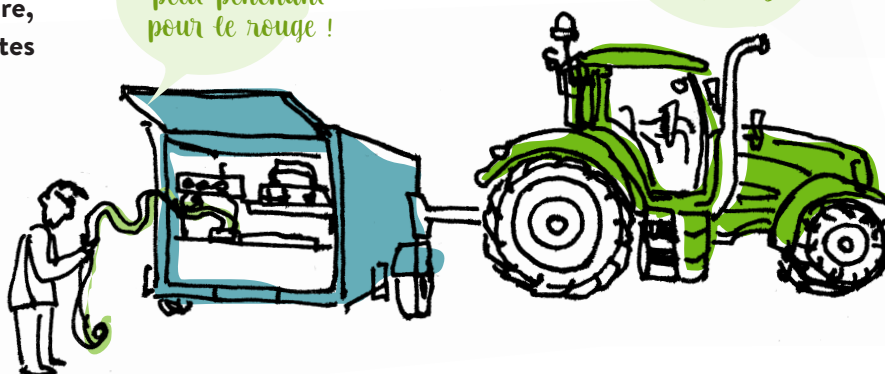


- Mettre en œuvre le programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés et en approfondir le contenu
- Sensibiliser à la gestion des déchets verts sur place : broyage, compostage, plateforme de proximité d'apport de déchets verts, prêt de broyeurs...
- Soutenir la pratique du compostage en vue de se préparer à l'obligation de gestion des bio-déchets en dehors du ramassage des ordures ménagères à partir de 2024
- Sensibiliser à la réduction des déchets : achats en vrac, consigne, réemploi, recyclage...

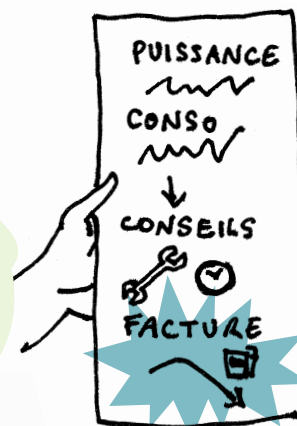
LES ACTIONS SUR L'AGRICULTURE & LA SYLVICULTURE

On peut allier respect de l'environnement et production économique !
Nous souhaitons que notre agriculture et notre sylviculture, activités économiques essentielles du territoire, soient plus performantes tout en diminuant leurs émissions de gaz à effet de serre et de polluants.

Hum... votre tracteur à un petit penchant pour le rouge !



au vu de son activité... on va le servir un peu, ça vous fera des économies.



- Promouvoir, développer et structurer les circuits courts alimentaires et favoriser leur utilisation dans la restauration collective
- Mettre en place des contrats de location agricole des terrains publics avec conditions de pratiques durables en échange d'un loyer attractif
- Former les agriculteurs à l'agriculture bio et soutenir la conversion
- Améliorer la performance environnementale des exploitations et du système agricole local (labels « haute valeur environnementale », « Beef carbon », mesures agri-environnementales, réseau de fermes pilotes...)
- Encourager la réalisation de diagnostics énergétiques des exploitations
- Diffuser les retours d'expériences positives réalisées par les structures partenaires
- Promouvoir la ressource en bois local dans la commande publique et les nouvelles constructions
- Gérer durablement la forêt privée en organisant son administration, favoriser les associations libres de gestion forestière et les plans simplifiés de gestion forestière mutualisés, en lien avec le Groupement de développement forestier Monts et Barrages
- Mettre en place une gestion durable des forêts publiques, avec révision des plans de gestions communaux

LES ACTIONS SUR LES TRANSPORTS

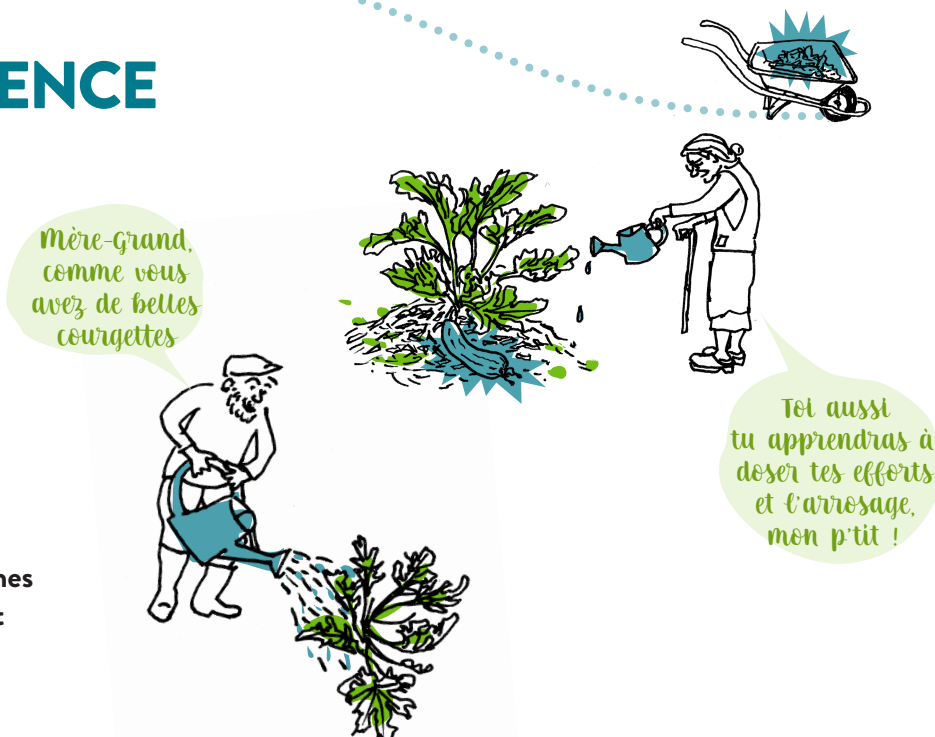
Actuellement nous utilisons une voiture pour 94% de nos déplacements, ce qui génère pollutions, émissions de gaz à effet de serre mais aussi accidents (taux le plus élevé de la région). Si la voiture individuelle va rester le moyen de transport principal en milieu rural, nous souhaitons encourager et développer des alternatives.



- Développer l'offre de services de proximité (Maison France Services pour les démarches administratives, commerces ambulants...)
- Créer une offre de transports alternatifs à la voiture individuelle : espace de location de vélos à la gare, auto-partage, infrastructures de covoiturage, système de navette pour faire ses courses...
- Remplacer les voitures des communes et de la Communauté de communes par des véhicules électriques lors de leur renouvellement
- Soutenir le télétravail et la digitalisation à travers l'accès à des espaces de coworking et des formations au numérique
- Défendre et soutenir la pérennité de la ligne SNCF et en renforcer l'usage et l'intermodalité
- Optimiser la gestion des flux de marchandises en particulier du bois

LES ACTIONS DE RÉSILIENCE

La température va monter. Le but de toutes ces actions est de diminuer au maximum le niveau du réchauffement climatique et les pollutions. Mais agir pour la transition, c'est aussi adapter notre territoire aux inéluctables changements. Il est notamment particulièrement vulnérable au niveau de la ressource en eau. Les phénomènes de pluies extrêmes entrecoupées de phases de sécheresses et canicules vont s'accroître.



- Préserver la ressource en eau des communes, optimiser la distribution, entretenir les captages pour parer aux évolutions climatiques
- Organiser la montée en compétence des élus sur les questions de transition énergétique
- Sensibiliser l'ensemble des citoyens du territoire aux enjeux énergie-climat
- Faire évoluer les productions agricoles pour favoriser leur adaptation aux changements climatiques
- Réaliser des essais sur des cultures moins consommatrices en eau

ON S'Y MET QUAND ?



La concertation citoyenne n'est pas finie !

VENEZ EN PARLER

Samedi 05 juin 17h
à la salle polyvalente de **NEDDE**

Samedi 12 juin 17h
à la salle Jean Biron de **BUJALEUF**

Samedi 19 juin 17h
à la salle Théodila de **PEYRAT-LE-CHÂTEAU**

Samedi 26 juin 17h
à la salle d'exposition de la mairie d'**EYMOUTIERS**



Communauté de communes des Portes de Vassivière • 05 55 04 06 06
contact@cc-portesdevassiviere.fr • www.cc-portesdevassiviere.fr
5 rue de la Liberté • 87120 Eymoutiers

Brochure réalisée par le collectif **zélie** • 06 64 70 47 01 • www.collectifzelie.fr et imprimée par Fabrègue